

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
PRÉAMBULE	3
Période couverte	3
Énoncés prospectifs	3
Information technique et mise en garde à l'intention des investisseurs des États-Unis	5
Données sur les marchés et l'industrie	6
LA SOCIÉTÉ	6
Structure organisationnelle	6
Proposition de valeur	7
FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2022	7
SECTEURS D'ACTIVITÉ	8
Projet de l'usine de matériaux de batteries	9
Usines de démonstration de matériaux de batteries	9
Usine de matériaux de batteries de Bécancour	10
Projet de la mine Matawinie	11
Ressources	11
Usine de démonstration de la mine Matawinie (phase 1)	13
Mine Matawinie (phase 2)	13
STRATÉGIE COMMERCIALE	14
Ventes	14
Partenariats, recherche et développement	15
Mise à jour sur le marché	16
RESPONSABILITÉS	17
Capital humain	18
Santé et sécurité	18
Emploi, diversité et inclusion	18
Formation	18
Environnement	18
Carboneutralité	20
Sociétale	20
GOVERNANCE	21
Leadership	21
Risques	22
Financements	22
Résultats trimestriels	23
RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE	24
Dépenses de prospection et d'évaluation	24
Charges liées au projet de l'usine de matériaux de batteries	25
Frais généraux et frais d'administration	26
Coûts financiers nets	26
LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT	27
Activités d'exploitation	28
Activités d'investissement	28
Activités de financement	28
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE	29

Transactions avec des parties liées	29
Transactions non comptabilisées	29
Estimations comptables critiques, nouvelles méthodes comptables, jugements et hypothèses	29
Instruments financiers et gestion des risques	29
Obligations et engagements contractuels	29
Structure du capital	29
Événements postérieurs au 31 mars 2022	29
Renseignements complémentaires et information continue	29

PRÉAMBULE

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») daté du 12 mai 2022 a été préparé conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue et approuvé par le conseil d'administration de Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société » ou « NMG »).

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 et les états financiers consolidés audités des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 et les notes annexes afférentes. Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans le présent rapport de gestion sont en milliers de dollars canadiens (« CAD »), la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

PÉRIODE COUVERTE

Le présent rapport de gestion porte sur la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 et contient des renseignements supplémentaires pour la période entre cette date et le 12 mai 2022.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, contenus dans le présent rapport de gestion, y compris, mais sans s'y limiter, ceux relatifs à la rubrique « Proposition de valeur », qui décrit essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, au déroulement prévu de la construction et de la mise en service ainsi qu'au démarrage prévu de la production aux projets Projet de la mine Matawinie (tel que ce terme est défini dans les présentes) et du Projet de l'usine de matériaux de batteries (tel que ce terme est défini dans les présentes), , aux futurs résultats de la Société, aux activités de développement et aux plans de production de la Société, incluant le calendrier de réalisation prévu pour la construction et la mise en service de la Mine Matawinie (tel que ce terme est défini dans les présentes), l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour (tel que ce terme est défini dans les présentes), l'usine de démonstration d'enrobage, l'usine de démonstration de mise en forme et l'exploitation et le rendement prévus de l'usine de démonstration de mise en forme, l'usine de démonstration de purification et l'usine de démonstration de graphite en paillettes, au rendement économique et aux efforts de développement de produits, ainsi qu'à l'atteinte d'étapes importantes par la Société, à l'impact de la pandémie de COVID-19 (« COVID-19 ») sur les activités de la Société, aux perspectives d'avenir, à la stratégie de développement des affaires de la Société, aux initiatives environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») de la Société, à la réalisation des paramètres économiques prévus de la construction et de l'exploitation du Projet de la mine Matawinie et du Projet de l'usine de matériaux de batteries , à la capacité d'obtenir un financement suffisant et les permis requis pour le développement du Projet de la mine Matawinie et du Projet de l'usine de matériaux de batteries, aux résultats et aux faits saillants d'exploitation de l'étude de faisabilité portant sur le gisement de la zone Ouest du bloc de claims Tony, à la mise à jour de l'estimation des ressources minérales en fosse, à la stratégie d'électrification et à ses résultats prévus, aux avantages liés aux technologies d'enrobage par dépôt de couches atomiques, à la capacité prévue et à la production du Projet de l'usine de matériaux de batteries et du Projet de la mine Matawinie, à l'achèvement de l'étude de faisabilité intégrée, à la croissance de la demande pour le graphite et aux tendances du marché, et à toute information relative aux projets futurs et aux perspectives de la Société, constituent des « énoncés prospectifs » ou de l'« information prospective » (collectivement, des « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables aux États-Unis et au Canada et sont fondés sur les attentes, les estimations et les projections établies en date du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs sont

nécessairement fondés sur différentes estimations et hypothèses qui, bien qu'elles soient jugées raisonnables par la Société à la date où elles sont formulées, comportent des incertitudes et des impondérables importants sur le plan des affaires, de l'économie et de la concurrence. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. De plus, ces énoncés prospectifs se fondent sur divers facteurs et hypothèses sous-jacents, comme la conjoncture économique et commerciale en général; qu'il n'y ait aucun impact opérationnel direct découlant de maladies infectieuses ou de pandémies comme la COVID-19 qui sévit toujours; les ressources financières limitées dont la Société dispose; l'incertitude concernant la stabilité financière mondiale et régionale; le déclenchement d'une guerre entre la Russie et l'Ukraine; la dépendance des activités de la Société envers un approvisionnement ininterrompu d'intrants de production et d'autres fournitures et ressources; l'offre et la demande, les livraisons et le niveau et la volatilité des prix pour les produits de graphite; la nature spéculative de l'exploration minérale et du développement minier; les changements au niveau du rendement de la production minérale et des succès en exploitation et en exploration; le risque que les données d'exploration soient incomplètes et que des travaux supplémentaires soient nécessaires pour compléter une évaluation plus détaillée, incluant sans s'y limiter du forage, des travaux d'ingénierie, des études socioéconomiques et des investissements; les délais d'obtention des permis et des approbations réglementaires et gouvernementaux requis pour le Projet de la mine Matawinie et le Projet de l'usine de matériaux de batteries; la disponibilité de financement pour assurer la mise en valeur des propriétés de la Société et la construction de ses installations à des conditions raisonnables; la capacité de se procurer de l'équipement et des fournitures opérationnelles en quantités suffisantes et en temps opportun; des coûts plus élevés, des délais, des suspensions et des problèmes techniques associés au développement de la propriété de graphite Matawinie et du Projet de l'usine de matériaux de batteries; la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié; les échéanciers de développement et de production; la concurrence et les risques liés aux marchés; les pressions sur les prix; l'exactitude des estimations de ressources minérales et de réserves minérales de la Société (notamment en ce qui a trait à l'envergure, la teneur et le taux de récupération), ainsi que les hypothèses géologiques, opérationnelles et de prix sur lesquelles elles sont fondées; le fait que certaines initiatives d'amélioration commerciales en soient encore aux premières étapes d'évaluation et qu'une analyse d'ingénierie ou autre soit requise afin d'évaluer pleinement leur impact; le fait que certaines des initiatives décrites dans ce rapport de gestion en soient encore aux étapes préliminaires et pourraient ne pas se matérialiser; la continuité d'exploitation et la gestion de crise; les tendances technologiques actuelles; le lien d'affaires entre la Société et ses parties prenantes; la capacité d'exercer ses activités d'une manière sécuritaire et efficace; la livraison et l'installation en temps opportun de l'équipement nécessaire à la production; les perspectives et opportunités d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, ainsi que les autres hypothèses et facteurs décrits dans les présentes et dans la plus récente notice annuelle de la Société disponible sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov, et ces énoncés ne sont pas garants du rendement futur.

Les énoncés prospectifs se signalent par des termes comme « anticipe », « planifie », « s'attend à », « indique », « a l'intention de », « prévoit », « estimations », « prévisions », « objectifs », « initiative », « perspectives », « potentiel », « projeté », « poursuivre », « stratégie », « étudier », « cibler » ou « croire », ainsi que diverses variations ou apparentés de ces termes stipulant que certains événements, résultats ou actions peuvent ou pourraient « se produire », « survenir », « être atteints » ou « être pris », ou l'inverse, et d'autres termes ou expressions de même nature.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus ou inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent les retards dans les délais de livraison prévus de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives

stratégiques et à tirer les résultats escomptés de ces initiatives, la disponibilité du financement ou la capacité à obtenir du financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l'incidence de l'inflation sur les coûts, le risque lié à l'obtention des permis nécessaires, la performance opérationnelle des actifs et des activités de la Société, les facteurs d'ordre concurrentiel dans le secteur de l'extraction et de la production de graphite, les modifications aux lois et aux règlements affectant les activités de la Société, le risque lié à l'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque de change, les développements technologiques, les incidences de la COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements à cet égard, la conjoncture économique générale, ainsi que les risques liés aux bénéfices, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et les risques commerciaux généraux et les facteurs abordés à la rubrique « Risques » du présent rapport de gestion. Des facteurs imprévisibles ou inconnus non mentionnés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur les énoncés prospectifs.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et n'est pas exclusive. Bon nombre de ces incertitudes et éventualités peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les résultats réels et pourraient faire en sorte qu'ils diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but de communiquer de l'information sur les attentes et les plans de la direction pour l'avenir. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs puisqu'un certain nombre de facteurs de risque importants et d'événements futurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des estimations, des hypothèses et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs.

La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou d'expliquer toute différence importante entre des événements réels ultérieurs et ces énoncés prospectifs, sauf dans la mesure requise par les lois applicables.

INFORMATION TECHNIQUE ET MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS DES ÉTATS-UNIS

L'information scientifique et technique contenue dans le présent rapport de gestion a été révisée et approuvée par Eric Desaulniers, M. Sc., géo., président et chef de la direction de NMG et Antoine Cloutier, géo., chef géologue de NMG, chacun étant une personne qualifiée tel que ce terme est défini dans le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 »). De plus amples détails sur le projet de la mine Matawinie, incluant une description des principales hypothèses et méthodes et des principaux paramètres et risques, sont disponibles dans le rapport technique conforme au Règlement 43-101 intitulé : « *NI 43-101 Technical Feasibility Study Report for the Matawinie Graphite Project* », avec une date d'effet au 10 juillet 2018, qui a été déposé auprès des autorités réglementaires en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada le 10 décembre 2018, disponible sur SEDAR. Les estimations de ressources minérales et de réserves minérales contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées conformément aux exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada, y compris le Règlement 43-101, qui régit les exigences quant aux informations à fournir à propos des propriétés minérales en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces normes diffèrent des exigences de la *Securities and Exchange Commission* (« SEC ») des États-Unis et l'information sur les ressources et les réserves contenue dans le présent rapport pourrait ne pas être comparable à des informations similaires présentées par des sociétés américaines aux États-Unis assujetties aux exigences de divulgation et de présentation de l'information de la SEC.

DONNÉES SUR LES MARCHÉS ET L'INDUSTRIE

Les données sur les marchés et l'industrie citées dans le présent rapport de gestion ont été obtenues auprès de sources tierces et de rapports sur l'industrie, de publications, de sites Web et d'autres sources d'information accessibles au public. La Société est d'avis que les données sur les marchés et l'industrie citées dans le présent rapport de gestion sont exactes, mais il n'y a aucune assurance que ces données sont exactes ni exhaustives. L'exactitude et le caractère exhaustif des données sur les marchés et l'industrie citées dans le présent rapport de gestion ne sont pas garantis et la Société ne fait aucune déclaration quant à l'exactitude de ces données. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces rapports ou publications, et l'on devrait s'attendre à ce que la possibilité de variations importantes augmente à mesure que la durée de la période visée par les prévisions s'allonge. Bien que la Société croie que ces données sont fiables, la Société n'a pas vérifié de façon indépendante les données provenant de sources tierces citées dans le présent rapport de gestion, n'a pas analysé ni vérifié les études ou les sondages sous-jacents auxquels ces sources se fient ou se réfèrent, et n'a pas déterminé les hypothèses sous-jacentes à propos des marchés, du contexte économique ou autres, sur lesquelles ces sources se fondent. Les données sur les marchés et l'industrie sont sujettes à des variations et ne peuvent être vérifiées en raison de limites quant à la disponibilité et la fiabilité des sources de données, la nature volontaire du processus de collecte de données et d'autres restrictions et incertitudes inhérentes à toute étude statistique.

LA SOCIÉTÉ

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Société a été créée le 31 décembre 2012 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social de NMG est situé au 481 rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, Québec, Canada, J0K 3B0.

Les actions de la Société sont inscrites sous les symboles NMG à la Bourse de New York (« NYSE »), NOU à la Bourse de croissance TSX (« TSXV »), et NM9A à la Bourse de Francfort.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés selon des principes comptables applicables à une situation de continuité d'exploitation, qui envisage la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités lorsqu'ils deviennent exigibles. Pour déterminer si le principe de continuité d'exploitation est approprié, la direction tient compte de toute l'information à sa disposition concernant les perspectives de la Société pour au moins les douze prochains mois.

La direction est d'avis que sans nouveau financement, les liquidités de la Société ne seront pas suffisantes pour lui permettre d'engager les dépenses prévues au cours des douze prochains mois. Ces circonstances indiquent l'existence d'incertitudes importantes qui jettent un doute substantiel sur la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et par conséquent, sur le bien-fondé de l'utilisation des IFRS applicables à une situation de continuité d'exploitation.

La capacité de la Société à poursuivre son exploitation et à financer ses activités de mise en valeur et d'acquisition sera fonction de la capacité de la direction à réunir des fonds supplémentaires à l'avenir, sous une forme ou une autre, que ce soit par l'émission d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres, par une réduction des dépenses ou par une combinaison de partenariats stratégiques, d'arrangements de coentreprise, de financements de projet par emprunts, d'accords d'achat, de financements par redevances et d'autres formes de financement offertes sur les marchés financiers. Bien que la direction ait réussi à trouver du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle soit à nouveau en mesure d'y parvenir à l'avenir ou que ces sources de financement ou ces initiatives soient accessibles ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les droits de propriété sur les biens miniers dans lesquels la Société détient un intérêt, conformément aux normes de l'industrie pour l'étape actuelle de prospection de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété de la Société. Le titre peut être assujéti à des ententes antérieures non enregistrées et ne pas être conforme aux exigences réglementaires.

PROPOSITION DE VALEUR

NMG est une entreprise québécoise qui travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériel d'anode pour batteries carboneutre au Québec (Canada), pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion, ainsi que d'autres produits de graphite à valeur ajoutée. Avec ses opérations à faible coût et des normes ESG enviables, la Société aspire à devenir un fournisseur stratégique pour les principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Vision Favoriser la transition vers un avenir vert grâce à des solutions durables zéro carbone.

Mission Offrir les matériaux avancés de graphite les plus écologiques avec une empreinte carboneutre pour un monde durable.

Valeurs Sécurité, responsabilité, ouverture, intégrité et esprit entrepreneurial.

Les activités de la Société visent principalement la mine de graphite planifiée de Matawinie (la « Mine Matawinie ») et l'usine de transformation commerciale de produits de graphite à valeur ajoutée planifiée (l'« Usine de matériaux de batteries de Bécancour »), qui progressent tous deux de façon concomitante vers les opérations commerciales. Ces projets reposent sur le gisement de graphite de calibre mondial Matawinie de la Société, ses technologies exclusives et l'hydroélectricité propre qui alimente ses opérations.

FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2022

- » Activités de construction et d'exploitation sécuritaires, avec un taux d'incident selon les paramètres de l'OSHA de 0 aux installations de la Société et de 0 pour les entrepreneurs sur le site à la fin de la période, et aucun incident environnemental majeur.
- » Engagement accru en vue d'une entente d'approvisionnement avec des clients potentiels de haut niveau dans le secteur des véhicules électriques et des batteries, avec la production d'échantillons alpha et beta, des visites sur place, des vérifications de la qualité et des pourparlers commerciaux.
- » Bonne progression de la construction de l'unité d'enrobage de la phase 1 de la Société, dont la mise en service est toujours prévue d'ici la fin du S1-2022 afin de compléter la chaîne de valeur verticalement intégrée de NMG de 2 000 tpa, du minerai aux matériaux de batteries.
- » Avancement significatif (75 %) de l'ingénierie, de la gestion de projets, de la mise à jour du plan minier et de la structure économique en vue de l'étude de faisabilité intégrée conforme au Règlement 43-101 de NMG pour la phase 2 de l'usine de matériaux de batteries et de la mine Matawinie; les conclusions devraient être annoncées d'ici la fin du T2-2022.
- » Progression dans la structuration et l'obtention du financement de projet pour la construction et le développement de la phase 2 de l'usine de matériaux de batteries et de la mine Matawinie; NMG a reçu des lettres d'intérêt non exécutoires de la part de deux agences de crédit à l'exportation (« ACE »).

- » Reprise des travaux préparatoires à la phase 2 de la mine Matawinie avec des activités de déboisement et des infrastructures de protection environnementale, le tout en respect de la philosophie zéro-dommage de NMG afin de limiter les impacts potentiels sur l'environnement et les communautés.
- » Dialogue actif entre l'équipe technique de la Société et Caterpillar Inc. (« Caterpillar ») pour évaluer les opportunités technologiques et planifier le développement de la flotte zéro émission en vue des essais dans le cadre de la phase 2 de la mine Matawinie.
- » Renforcement du système d'assurance-qualité et de contrôle de la qualité de la Société, avec l'élaboration d'un système de gestion conforme à la norme ISO 9001 pour soutenir les objectifs de certification de NMG; les travaux préparatoires ont commencé au T1-2022.
- » Renforcement des assises ESG du modèle d'affaires de NMG grâce à une cote de durabilité robuste A2 de Moody's, la publication de son plan d'action climatique soutenant sa transition de la carboneutralité vers le Net Zéro, et la préparation d'une analyse du cycle de vie de son portefeuille de matériaux écologiques à base de graphite.
- » Les fabricants d'équipement d'origine (« FEO ») subissent des pressions au niveau de leur chaîne d'approvisionnement et se tournent maintenant en amont afin sécuriser leur approvisionnement et réduire leur risque puisque les projections indiquent un déficit de graphite en paillettes de près de 2 millions de tonnes d'ici la fin de la décennie.
- » Situation de trésorerie de 43,5 M\$ à la fin de la période.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

NMG développe des produits de graphite en paillettes naturel de haute pureté, ainsi qu'une gamme de produits spécialisés allant du graphite expansible (pour des applications industrielles, comme un additif aux membranes de toiture et aux matériaux de construction pour une sécurité d'utilisation finale accrue) au graphite purifié sphérique enrobé, qui est un composant essentiel des batteries lithium-ion utilisées dans les véhicules électriques, les solutions de stockage d'énergie et les applications technologiques destinées au grand public telles que les technologies 5G.

La Société met en œuvre un plan de développement par étapes pour sa Mine Matawinie et son Usine de matériaux de batteries de Bécancour (respectivement, le « Projet de la mine Matawinie » et le « Projet de l'usine de matériaux de batteries »), afin de réduire les risques associés à ses projets et progresser vers l'exploitation commerciale.

Projet de l'usine de matériaux de batteries

Phase 2 – Usine de matériaux de batteries de Bécancour Étude de faisabilité en cours, dépôt prévu au T2-2022.

Phase 1 – Usines de démonstration de matériaux de batteries

Usine de démonstration de mise en forme	Depuis février 2020, la Société exploite une unité de mise en forme d'échelle commerciale. La livraison d'une deuxième unité est prévue d'ici la fin du S1-2022.
Usine de démonstration de purification	L'unité de démonstration de purification est actuellement déployée à une capacité nominale de 2 000 tpa.
Usine de démonstration d'enrobage	La Société construit présentement son premier module d'enrobage d'une capacité nominale de 2 000 tpa. La mise en service devrait débuter au S1-2022.

Projet de la mine Matawinie

Phase 2 – Mine Matawinie Les travaux de génie civil ont débuté au T3-2021; la route d'accès a été complétée, ainsi que certains travaux de terrassement. Les travaux préparatoires sont en cours.

Phase 1 – Usine de démonstration de la mine Matawinie

Usine de démonstration de concentré en paillettes	Depuis septembre 2018, la Société exploite une usine de démonstration de concentré en paillettes.
---	---

PROJET DE L'USINE DE MATÉRIAUX DE BATTERIES

Au cours de la dernière année, la Société a fait des progrès considérables en ce qui a trait au Projet de l'usine de matériaux de batteries grâce aux résultats de production des installations de la phase 1 et l'avancement de l'ingénierie de ses plans de développement de la phase 2.

Usines de démonstration de matériaux de batteries

L'équipement de mise en forme (phase 1) continue de produire du graphite sphérique et les échantillons testés attestent de la performance du procédé de deuxième transformation mis au point par NMG. Les résultats positifs ont conduit NMG à acheter un autre module commercial, triplant ainsi sa capacité de production. La nouvelle unité devrait encore améliorer la qualité des produits et fournir aux clients une plus grande variété de spécifications.

- » La préparation du site a été finalisée à l'usine de la Société en prévision de la livraison et de l'installation de l'équipement. En raison des perturbations logistiques qui ont cours dans le monde entier, la livraison de l'équipement est maintenant prévue pour le T2-2022 et la mise en service et le démarrage de la production auront lieu durant le S2-2022.

La Société tire également profit de son processus exclusif de purification thermo-chimique afin de compléter son offre commerciale avec des produits d'une pureté supérieure à 99,95 %. Le 27 octobre 2020, NMG a annoncé une entente quinquennale avec Olin Corporation (« Olin ») qui comprend l'espace commercial

pour les opérations, les services techniques sur place et l'approvisionnement de certaines matières premières pour permettre la commercialisation des matériaux de graphite avancés de NMG.

- » Les deux premiers modules de purification de taille commerciale de la Société (phase 1) ont été construits au sein des installations existantes d'Olin situées à Bécancour, au Québec. Les fournaies modulables ont une capacité nominale de 2 000 tpa de graphite purifié de qualité batterie.
- » Au S2-2021, NMG a produit du graphite purifié sphérique (« SPG »), démontrant le rendement de son écotecnologie de purification exclusive; les échantillons ont permis de confirmer le degré de pureté de +99,99 %, supérieur au niveau requis pour les applications énergétiques.
- » En augmentant graduellement sa production, NMG teste la capacité optimale des fours, le processus d'affinage et les paramètres opérationnels, réduisant ainsi le risque associé à la phase 2 par l'ingénierie parallèle informée et générant des volumes de SPG de qualité batterie.

Déterminée à développer la chaîne de valeur dans sa totalité, soit de la mine au matériel d'anode, afin de fournir une source traçable et carboneutre aux fabricants de batteries, NMG progresse dans le déploiement de son matériel d'anode en graphite sphérique enrobé respectueux de l'environnement. L'enrobage du graphite sphérique est la dernière étape du processus qui permettra de compléter la gamme de produits à base de graphite de la Société pour les secteurs des véhicules électriques et des énergies renouvelables.

- » NMG a terminé avec succès l'étude technique détaillée de sa ligne de production d'enrobage de phase 1 d'une capacité nominale de 2 000 tpa. Toutes les livraisons critiques sont arrivées à l'usine de démonstration d'enrobage de la Société. La construction est en cours, de façon sécuritaire et efficiente, en respect des budgets, et la mise en service devrait débuter d'ici la fin du S1-2022.
- » En outre, la Société a signé une entente de collaboration importante avec Forge Nano pour l'utilisation de ses technologies d'enrobage par dépôt de couches atomiques. Des essais sont en cours à l'aide de ces technologies afin d'améliorer les performances du graphite de NMG dans les systèmes de batterie lithium-ion.

Usine de matériaux de batteries de Bécancour

NMG a acheté un terrain de 200 000 m² adjacent au complexe d'Olin dans le parc industriel de Bécancour dans le but de construire une usine intégrée de fabrication de matériel d'anode pour batteries lithium-ion et de paillettes purifiées de grande taille, dont le volume de production annuel projeté est de 45 000 tpa (phase 2). La propriété n'est assortie d'aucune restriction d'ordre environnemental pour la construction et dispose de toutes les infrastructures nécessaires pour un approvisionnement en produits chimiques par pipeline direct et sécuritaire depuis les installations d'Olin, ainsi que des voies ferrées, un accès portuaire et la proximité du système autoroutier pour l'importation de matières premières et l'exportation de produits finaux en Amérique du Nord et en Europe.

Au premier trimestre de 2021, la Société a obtenu les résultats de son étude de préféabilité d'avant-projet (« FEL-1 ») pour son Usine de matériaux de batteries à grande échelle à Bécancour. L'Usine de matériaux de batteries de Bécancour est conçue pour recevoir environ 60 kilotonnes par an (« ktpa ») de graphite en paillettes de la Mine Matawinie, ou d'autres sources d'approvisionnement de tierces parties, jugées appropriées, pour les transformer en environ 42 ktpa de matériel d'anode, 3 ktpa de paillettes purifiées et 14 ktpa de graphite micronisé, un sous-produit précieux.

- » L'étude FEL-1 comprend un examen de l'ensemble de la réglementation et des permis liés à l'environnement, l'échéancier du projet, l'établissement des spécifications des produits, l'analyse des parties prenantes, le budget des dépenses d'investissement et des charges d'exploitation prévues.

Compte tenu des indicateurs économiques favorables démontrés dans l'étude FEL-1, NMG a commencé une étude de faisabilité d'avant-projet (« FEL-3 »), laquelle devrait être complétée au premier semestre de 2022 et dont le coût devrait s'élever à environ 11,5 M\$.

- » La firme d'ingénierie BBA s'est vu confier le mandat de réaliser l'étude FEL-3 pour la phase 2 de l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour, en s'appuyant sur l'étude FEL-1.
- » Le modèle d'affaires intégré de NMG sera reflété dans l'étude de faisabilité conforme au Règlement 43-101 pour l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour de la phase 2, qui comportera une mise à jour de la planification, des coûts projetés et du cadre de développement, dans une structure unifiée avec la Mine Matawinie.
- » Avec le soutien de l'équipe technique de NMG, BBA et les entreprises associées ont continué de faire progresser l'ingénierie, la gestion de projet, la mise à jour du plan minier, les estimations des dépenses d'investissement et des charges d'exploitation, ainsi que la structure économique intégrée. Les essais et la production des installations de purification de la phase 1 ont permis de mettre à jour les paramètres des procédés pour l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour de la phase 2 et de procéder à une analyse de valeur. L'étude progresse en respect des budgets et le taux d'achèvement est estimé à 75 %.
- » La planification détaillée du processus d'obtention des permis est en cours.

PROJET DE LA MINE MATAWINIE

La propriété de graphite Matawinie comprend 392 titres miniers d'exploration (claims) couvrant 21 750 hectares en date du présent rapport de gestion, à l'égard desquels la Société détient une participation de 100 %. Le bloc de claims Tony est situé à environ 120 km au nord de Montréal (Québec, Canada), à Saint-Michel-des-Saints. Ce bloc est facilement accessible par la route d'accès dédiée reliant le site à l'autoroute locale et se trouve à proximité d'infrastructures de haute qualité, notamment des routes pavées et des lignes à haute tension. La collectivité régionale compte beaucoup de travailleurs qualifiés et d'entrepreneurs. Le projet est situé à proximité de la région métropolitaine de Montréal, qui dispose également d'un bassin considérable de main-d'œuvre et de fournisseurs de biens et services.

Le 25 octobre 2018, la Société a annoncé les résultats d'une étude de faisabilité couvrant le gisement de la zone Ouest du bloc de claims Tony, qui fait partie de sa propriété de graphite Matawinie. L'étude de faisabilité réalisée par Met-Chem, une division de DRA Americas Inc., conformément au Règlement 43-101, a démontré le potentiel économique du projet et les faits saillants liés à l'exploitation suivants :

- » Production maximale annuelle moyenne de 100 000 tonnes de concentré de graphite;
- » Réserve probable de 59,8 millions de tonnes à une teneur moyenne du graphite contenu dans la minéralisation de 4,35 % Cg;
- » Taux de récupération du graphite supérieur à 94 %;
- » Pureté du produit fini/concentré supérieure à 97 % Cg; et
- » Ratio stérile/minerai (DVM) de 1,06 : 1.

Les paramètres économiques et le plan minier détaillé de la Mine Matawinie seront mis à jour dans le cadre de l'étude de faisabilité pour l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour, conformément aux dispositions du Règlement 43-101, afin de refléter le modèle d'affaires intégré de la Société au niveau de la planification détaillée, des coûts projetés et du cadre de développement.

Ressources

En mars 2020, la Société a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales en fosse (« ressource actuelle ») pour son gisement de la zone Ouest, situé dans le bloc de claims Tony faisant partie de sa propriété de graphite Matawinie. L'estimation tient compte d'une augmentation de 25,6 % des

ressources minérales mesurées et indiquées combinées, d'un changement minimal à l'empreinte de la fosse et du maintien de l'ouverture de la minéralisation en profondeur de même que vers le nord et le sud. Cette mise à jour fait suite à une campagne de forage terminée à l'automne 2019.

La ressource actuelle est résumée ci-dessous et comparée à l'estimation de la ressource minérale en fosse précédente (« ressource précédente »).

Estimation des ressources minérales en fosse pour la zone Ouest⁽¹⁾

CATÉGORIE DE RESSOURCE ²	RESSOURCE ACTUELLE (19 mars 2020) ⁸		
	Tonnage (Mt) ^{5,7}	Teneur (% Cg) ³	Cg (Mt)
Mesurée	24,5	4,27	1,05
Indiquée	95,8	4,26	4,08
Mesurée + Indiquée⁹	120,3	4,26	5,13
Présumée ⁴	4,5	4,43	0,20

1. Les ressources minérales fournies dans ce tableau ont été estimées en utilisant les définitions, les directives et les normes actuelles de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) sur les ressources et les réserves minérales.
2. Les ressources minérales ne doivent pas être considérées comme des réserves minérales, car leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Des travaux additionnels de forage et/ou de tranchée sont nécessaires pour convertir les ressources minérales présumées et indiquées en ressources minérales indiquées et mesurées.
3. Toutes les analyses ont été réalisées par ALS Minerals Laboratories selon le code analytique interne C-IR18 et correspondent aux teneurs en carbone graphitique (« % Cg »).
4. Les ressources minérales présumées représentent des éléments considérés comme trop spéculatifs pour être inclus dans les évaluations économiques. Des travaux additionnels de forage et/ou de tranchée sont nécessaires pour convertir les ressources minérales présumées en ressources minérales indiquées ou mesurées.
5. Ressource actuelle en vigueur au 19 mars 2020; des informations scientifiques et techniques détaillées peuvent être trouvées dans l'annonce de la Société du 19 mars 2020 intitulée : « *Nouveau Monde Announces Updated Resource Estimate and Increases Combined Measured & Indicated Resources by 25 % to 120.3 Mt @ 4.26 % Cg* ».
6. Ressource précédente publiée le 27 juin 2018; des informations scientifiques et techniques détaillées peuvent être trouvées dans l'annonce de la Société intitulée : « *Nouveau Monde augmente ses ressources indiquées à 95,8 Mt à une teneur de 4,28 % Cg pour son gisement de graphite de la zone Ouest – Propriété Matawinie* ».
7. Les ressources minérales actuelles et précédentes sont indiquées à une teneur de coupure de 1,78 % Cg.
8. Les normes utilisées pour cette mise à jour des ressources sont les mêmes que celles produites au cours de l'étude de pré faisabilité (résultats publiés le 27 juin 2018). La différence entre les ressources actuelles et précédentes provient des nouveaux forages réalisés en 2019, principalement dans le secteur sud-ouest du gisement et des forages profonds.
9. Le tonnage, la teneur et la quantité des ressources minérales ont été arrondis pour refléter la précision de l'estimation, et les totaux peuvent donc ne pas représenter les sommes exactes de leurs composants. La date d'entrée en vigueur de l'estimation des réserves minérales est le 7 mai 2019. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Il n'y a aucune certitude qu'une partie ou l'ensemble des ressources minérales seront converties en réserves minérales.

Estimation des réserves minérales à ciel ouvert pour la zone Ouest⁽¹⁾

CATÉGORIE DE RÉSERVE ²	RÉSERVE ACTUELLE (10 juillet 2018) ⁶		
	Tonnage (Mt) ^{4,5}	Teneur (% Cg) ³	Cg (Mt)
Prouvée	0	0	0
Probable ²	59,8	4,35	2,52
Prouvée et probable⁵	59,8	4,35	2,52

1. Les réserves minérales fournies dans ce tableau ont été estimées en utilisant les définitions, les directives et les normes actuelles de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) sur les ressources et les réserves minérales.
2. Les réserves minérales sont les ressources minérales mesurées et indiquées qui ont été identifiées comme étant économiquement extractibles et qui intègrent les pertes minières et l'ajout de la dilution des stériles, comme indiqué dans les informations scientifiques et techniques détaillées dans le rapport technique conforme au Règlement 43-101 daté du 10 juillet 2018, intitulé « *NI 43-101 Technical Feasibility Study Report for the Matawinie Graphite Project* », déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada le 10 décembre 2018.
3. La teneur de coupure pour les réserves minérales à ciel ouvert est de 2,20 % Cg.

4. Le tonnage de graphite est basé sur une récupération moyenne du graphite de 94 % et une pureté du produit concentré de 97 %.
5. La conception de la mine à ciel ouvert comprend 59,8 Mt de réserves minérales probables à une teneur diluée de 4,35 % Cg. Pour accéder à ces réserves, il faudra enlever 13,2 Mt de mort-terrain et 50,0 Mt de stériles. Il en résulte un ratio de décapage (DVM) de 1,06 pour 1 (stérile/minéral).
6. Des informations scientifiques et techniques détaillées sur le projet de graphite Matawinie peuvent être trouvées dans le rapport technique conforme au Règlement 43-101 daté du 10 juillet 2018, intitulé « *NI 43-101 Technical Feasibility Study Report for the Matawinie Graphite Project* », déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada le 10 décembre 2018.

Usine de démonstration de la mine Matawinie (phase 1)

Depuis 2018, la Société exploite une usine de démonstration à Saint-Michel-des-Saints pour soutenir sa stratégie commerciale et notamment pour :

- » qualifier les produits de graphite de la Société et établir un carnet de ventes;
- » tester et améliorer les processus pour l'exploitation commerciale;
- » tester de nouvelles technologies novatrices de gestion des résidus et de restauration de sites; et
- » former les employés et sensibiliser la main-d'œuvre locale aux perspectives d'emploi.

Plusieurs centaines de tonnes de concentré de graphite sont produites annuellement à partir des matériaux extraits du gisement de la zone Ouest de la propriété de graphite Matawinie, dont les teneurs se situent entre 94 % Cg et 98 % Cg (selon les spécifications techniques). La production sert à alimenter les usines de démonstration de matériaux de batteries de la phase 1 de la Société et à préparer des échantillons pour des clients potentiels intéressés au graphite en paillettes de haute pureté.

Mine Matawinie (phase 2)

Le décret ministériel autorisant le projet soutient désormais la faisabilité technique et la viabilité commerciale de la Mine Matawinie et procure à NMG les paramètres définitifs de conception permettant de démarrer les activités de construction, sous réserve de l'obtention de financement supplémentaire. Grâce à une table de coordination novatrice mise en place par le gouvernement du Québec, NMG a collaboré avec différentes autorités pour préparer le processus d'obtention des permis.

L'ingénierie de détail et les activités d'approvisionnement associées à la construction de la mine de graphite et du concentrateur se poursuivent avec l'équipe technique.

- » Metso Outotec, fournisseur de premier plan, a été sélectionné pour l'approvisionnement de la chaîne des équipements de traitement et pour offrir des services favorisant l'efficacité au niveau de la conception et de l'intégration.
- » L'ingénierie détaillée et l'optimisation se poursuivent, notamment en ce qui a trait à l'aménagement général du site, les dessins architecturaux et des charpentes en acier, les bâtiments de soutien et les composantes mécaniques et d'air comprimé, et avancent à bon train maintenant que les paramètres de conception des procédés et la sélection des équipements ont été finalisés.
- » Les résultats des cellules expérimentales de codisposition sont positifs, validant la technologie de codisposition élaborée par NMG.

NMG a commencé les travaux préparatoires en 2021 afin de préparer le site pour la plateforme industrielle de la mine et la route d'accès reliant le projet à l'autoroute locale.

- » Le déboisement initial a été réalisé avant la saison de nidification afin de limiter les impacts sur l'avifaune. Le bois récolté dans le cadre des travaux préliminaires a été transformé par des scieries de la région et des fabricants de produits de bois afin d'optimiser la séquestration du carbone et maximiser les retombées économiques locales.
- » Les travaux de construction sur le site ont débuté en juillet 2021 en vue de construire la route d'accès de 8 km et ont été complétés le 17 décembre 2021.

- » Le déboisement et la construction d'infrastructures de protection environnementale ont repris au T1-2022 afin de préparer le site pour la prochaine phase des ouvrages civils.

Dans le cadre de sa stratégie d'électrification, la Société s'est engagée à ce que les équipements lourds qu'elle utilise pour l'exploitation minière et ses activités de concentration et de traitement du minerai soient entièrement électriques au plus tard cinq ans après le début de la production. Ce modèle d'exploitation en ferait l'une des premières mines à ciel ouvert entièrement électriques au monde, représentant une réduction potentielle de plus de 300 000 tonnes des émissions de CO₂ sur la durée de vie de la mine, ainsi qu'un avantage significatif par rapport à ses pairs dans le monde.

À la suite d'un appel international de préqualification dans le cadre de son processus d'approvisionnement d'une flotte d'équipement entièrement électrique et des infrastructures de recharge, NMG a signé une entente avec Caterpillar le 22 juin 2021.

- » Caterpillar mettra au point, testera et produira des équipements « zéro émission » Cat^{MD} pour la Mine Matawinie, en vue de devenir le fournisseur exclusif d'une flotte d'équipement minier entièrement électrique qui sera déployée à la Mine Matawinie de NMG d'ici l'an 5 des opérations de la phase 2.
- » Les équipes techniques de Caterpillar et NMG s'activent à évaluer les opportunités technologiques et à planifier l'élaboration de la flotte zéro émission en vue de la tester dans le cadre de la phase 2 de la mine Matawinie.

NMG a été choisie comme premier partenaire minier des gouvernements canadien et québécois dans le cadre du déploiement de leur stratégie d'électrification. Grâce à un effort de collaboration réunissant des leaders de recherche et industriels, la Société soutient aussi le développement et les essais de systèmes électriques et d'infrastructures de recharge rapide pour véhicules lourds adaptés à l'exploitation minière à ciel ouvert.

- » Le développement technologique et la conversion de la machinerie ont été finalisés avec les partenaires du projet; l'équipement devrait arriver sur le site de la mine Matawinie d'ici la fin du T2-2022 et des essais pourront avoir lieu au S2-2022. Les résultats de ces essais serviront à soutenir la stratégie d'électrification de NMG.

De plus, la Société a mandaté Hydro-Québec, la société d'État qui produit, transporte et fournit de l'électricité, afin de concevoir, d'installer et d'exploiter une ligne électrique de 120 kV pour alimenter le site minier et contribuer à l'atteinte de son objectif de carboneutralité. Une ligne dédiée reliera la Mine Matawinie et le concentrateur Matawinie au réseau hydroélectrique d'Hydro-Québec afin d'assurer l'électrification complète de ses opérations.

STRATÉGIE COMMERCIALE

VENTES

Grâce aux efforts du programme de mise en marché et de commercialisation de NMG, combinés à la pression accrue que subissent les fabricants de véhicules électriques et de batteries pour sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement, les activités avec des clients potentiels de haut niveau se sont accentuées au cours des derniers mois. NMG travaille activement à la négociation d'une entente cadre d'approvisionnement à long terme pour son matériel d'anode. Jusqu'à présent, ces fabricants, avec qui la Société est impliquée dans des discussions commerciales et/ou a signé des protocoles d'entente et des accords de confidentialité, représentent une capacité de production annuelle totale projetée d'environ 1 TWh d'ici 2030 et nécessiteraient donc plus de 1 Mtpa de graphite pour batteries.

- » Les opérations de la phase 1 de la Société soutiennent les efforts de marketing technique et de qualification de ses produits dans les secteurs traditionnels et de niche, incluant les batteries lithium-ion. La production aux installations de la phase 1 et les tests au nouveau laboratoire ultramoderne de NMG permettent d’offrir des produits de graphite couvrant une gamme de spécifications afin de répondre aux exigences individuelles de chaque fabricant.
- » De plus, des échantillons ont été fournis et continueront d’être offerts à des clients potentiels dans le cadre des discussions commerciales. NMG a avancé le processus de qualification auprès de plusieurs fabricants de batteries et fournit maintenant des échantillons alpha et beta.
- » L’intérêt soutenu des clients potentiels de haut niveau se manifeste par des vérifications de la qualité, des visites du site des opérations de la phase 1 de la Société et des demandes d’information.

La Société s’affaire activement à renforcer son cadre d’assurance-qualité et de contrôle de la qualité en procédant à l’élaboration d’un système de gestion conforme à la norme ISO 9001 en soutien aux objectifs de certification de NMG; les travaux préparatoires ont commencé au T1-2022.

Avec les discussions commerciales qui s’intensifient avec les fabricants de véhicules européens pour le matériel d’anode pour batteries de NMG, la Société a ouvert un bureau de ventes à Londres afin de répondre plus facilement aux questions et aux requêtes de plus en plus nombreuses de la part de clients et d’intervenants locaux.

Le 14 février 2019, la Société a conclu un accord d’écoulement et de mise en marché conjointe contraignant avec Traxys visant le concentré de graphite en paillettes qui sera produit aux installations de Saint-Michel-des-Saints.

- » Traxys commercialisera du concentré de graphite en paillettes provenant des usines de démonstration de graphite exploitées par la Société à des fins de qualification préalable des produits.
- » Pour chacune des cinq premières années de production commerciale de la Société, 25 000 tonnes de produits de graphite en paillettes seront vendues par l’intermédiaire de Traxys.
- » Traxys aura le droit exclusif de commercialiser, de distribuer et de revendre les produits de graphite en paillettes à sa clientèle.

PARTENARIATS, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

NMG a déposé une demande de brevet pour sa technologie exclusive de purification thermo-chimique, une alternative plus écologique et durable que les méthodes conventionnelles de production de matériel d’anode présentement employées, auprès du *U.S. Patent and Trademark Office* dans le cadre de sa stratégie en matière de propriété intellectuelle.

NMG dispose d’un laboratoire ultramoderne à ses usines de démonstration de matériaux de batteries, en complément des installations existantes de contrôle qualité de la Société. Cette expansion a été motivée par l’engagement de NMG à répondre aux besoins du marché pour des matériaux de batteries performants et respectueux de l’environnement, qui peuvent être adaptés à une variété de spécifications.

En mars 2022, NMG a obtenu une subvention de 5,75 M\$ de Technologies du développement durable Canada, un programme phare du gouvernement du Canada, pour le déploiement de sa technologie d’enrobage exclusive. La technologie d’enrobage novatrice de la Société pourrait générer jusqu’à 25 % de réduction de la consommation d’énergie, optimiser le flux de production et offrir davantage de polyvalence face aux différents précurseurs à mesure que la R&D progresse.

La Société s’est associée à Hydro-Québec pour la recherche et le développement de matériel d’anode de graphite pour les batteries lithium-ion. Pôle d’innovation de classe mondiale, le Centre d’excellence en

électrification des transports et en stockage d'énergie d'Hydro-Québec se consacre au développement de certaines des technologies de matériaux de batteries les plus avancées au monde pour les véhicules électriques et d'autres applications de stockage d'énergie. Grâce à ce partenariat, l'impressionnant portefeuille de propriété intellectuelle d'Hydro-Québec (plus de 2 000 brevets) et ses installations de pointe constituent un tremplin pour les développements technologiques et les activités de commercialisation de NMG.

- » NMG détient également une licence d'exploitation pour commercialiser les technologies de matériaux de batteries d'Hydro-Québec et positionner la province de Québec dans la chaîne de valeur des batteries lithium-ion.

La Société maintient également un portefeuille de projets de recherche et développement afin de raffiner sa gamme de produits spécialisés en fonction des exigences du marché et des innovations.

- » NMG travaille de pair avec l'expert en ingénierie des matériaux Philippe Ouzilleau, professeur à l'Université McGill, et son équipe de recherche pour développer de nouveaux types de précurseurs et de technologies d'enrobage afin de réduire l'empreinte environnementale de ses produits de graphite avancés, d'optimiser les coûts de production et d'améliorer les propriétés relatives aux performances existantes.

NMG a signé une entente de collaboration avec Lithion pour le recyclage et la valorisation du graphite recyclé en vue de sa réutilisation comme matériel d'anode de batteries lithium-ion. Le partenariat vise à tirer profit des procédés exclusifs et de l'expertise de NMG et de Lithion pour promouvoir la circularité du graphite et ainsi mieux positionner les deux entreprises sur le marché mondial en constante évolution.

NMG, figurant parmi les premiers producteurs de matériaux de batteries, a été admise comme membre actif de la *Global Battery Alliance*, une initiative du Forum économique mondial visant à mettre en place une chaîne de valeur durable pour le secteur des batteries.

MISE À JOUR SUR LE MARCHÉ

Les chaînes d'approvisionnement subissent des pressions considérables en raison de la COVID-19, de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et de l'évolution des comportements des consommateurs. En effet, les véhicules électriques, les solutions d'énergie renouvelable et l'électronique continuent de gagner des parts de marché, mais les fabricants sont confrontés à un défi car il devient de plus en plus difficile de se procurer les matières premières nécessaires pour produire ces applications alimentées par batterie.

Benchmark Mineral Intelligence (« Benchmark ») prévoit un déficit de graphite en paillettes de près de 2 millions de tonnes d'ici la fin de la décennie. Benchmark prédit que la demande pour le graphite naturel dépassera l'offre, créant ainsi un marché déficitaire à compter de 2023.

Les FEO ressentent la pression sur leurs chaînes d'approvisionnement et se tournent plus en amont pour sécuriser leur approvisionnement et réduire les risques. Que ce soit par développement direct, dans le cadre de coentreprises ou d'alliances stratégiques, l'exploitation minière et le traitement minéral attirent désormais l'attention des fabricants.

La Chine étant le seul producteur de graphite sphérique purifié, la situation actuelle a renforcé le besoin de chaînes d'approvisionnement locales et fiables. NMG est en voie de devenir la première source entièrement intégrée de matériel d'anode de batterie écologique en Amérique du Nord, ce qui lui procure un avantage de taille.

- » Avec une capacité de production mondiale de 6 241 GWh de batteries lithium-ion prévue d'ici 2031, la demande pour des matériaux avancés est en voie d'être multipliée par cinq, la demande pour le graphite surpassant celle des autres minéraux (Benchmark, avril 2022).

- » Avec la demande qui continue de grimper, les analystes estiment que l'offre de matériaux de batteries restera probablement limitée et que les prix resteront élevés. D'ailleurs, le prix du graphite a connu une hausse à la fin de 2021 en raison de pénuries d'énergie dans certaines provinces chinoises et des perturbations logistiques majeures (Roskill, octobre 2021).
- » La tendance s'est poursuivie en 2022 avec la demande croissante d'anodes en Chine et une nouvelle vague d'éclosions de COVID-19 qui ont perturbé la production, entraînant une hausse des prix intérieurs pour le graphite en paillettes. L'augmentation des prix d'une année à l'autre atteint maintenant 29,7 % (Benchmark, avril 2022).

Les tendances technologiques et les nouvelles politiques sur les gaz à effet de serre (« GES ») ont propulsé le marché du graphite, principalement les batteries lithium-ion et les technologies de piles à combustible, dans une courbe de croissance accélérée. Les gouvernements occidentaux déploient des programmes, des politiques et des incitatifs commerciaux afin de soutenir le développement des capacités locales et réduire la dépendance excessive envers l'offre chinoise.

- » L'Union européenne, le Canada et les États-Unis ont identifié le graphite comme étant un minéral stratégique pour la croissance économique et la sécurité nationale.
- » Le Canada a maintenant établi des partenariats avec l'Union européenne et les États-Unis afin de mettre en place des chaînes d'approvisionnement sûres et encourager la diversification des marchés face aux matières premières en provenance de la Chine.
- » Au T1-2022, les gouvernements des États-Unis et du Canada ont tous deux annoncé des investissements dans le développement de la production nord-américaine de minéraux critiques afin d'assurer un approvisionnement intérieur suffisant pour bâtir une filière économique locale pour le secteur des batteries.

Parallèlement à la demande exponentielle, le marché met de plus en plus l'accent sur la carboneutralité pour répondre aux attentes écologiques des consommateurs et aux réglementations environnementales plus strictes des gouvernements. Le positionnement de NMG est idéal pour répondre à cette tendance croissante grâce à ses matériaux écologiques, carboneutres et traçables.

RESPONSABILITÉS

De l'extraction minière à la fabrication de pointe, NMG s'efforce de favoriser une plus grande durabilité tout au long de sa chaîne de valeur. La Société a intégré des principes ESG directeurs à son modèle d'affaires, en plus de la carboneutralité de ses opérations et de la traçabilité de sa chaîne de valeur. Le développement durable a guidé l'élaboration et l'avancement du Projet de la mine Matawinie depuis le tout début, comme en témoignent l'engagement exhaustif auprès des parties prenantes et les choix de conception novateurs pour protéger l'environnement, et ces façons de faire ont été transposées dans la conception du Projet de l'usine de matériaux de batteries.

S'appuyant sur la reddition de comptes afin de contribuer aux objectifs mondiaux en matière d'environnement et de développement durable, NMG a publié son premier rapport ESG le 14 octobre 2021, afin de divulguer son approche de gestion face au traitement des enjeux d'importance et présenter les principaux jalons et indicateurs en matière de développement durable. La Société s'engage à procéder à cet exercice de transparence à chaque année pour fournir à ses parties prenantes un portrait détaillé de sa performance ESG.

Dans une évaluation indépendante de la performance de la Société en matière de durabilité, le volet ESG Solutions de Moody's a accordé à NMG une cote de durabilité de A2 (« Robuste »), la deuxième cote la plus élevée. Cette cote peut être consultée sur le site Web de la Société.

CAPITAL HUMAIN

Santé et sécurité

La Société s'est engagée à offrir un milieu de travail sécuritaire à son personnel et à ses partenaires. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2022, NMG a enregistré un taux d'incident selon les paramètres du *Occupational Safety and Health Administration* (« OSHA ») de 0.

- » La Société fait également le suivi du bilan en santé et sécurité des entrepreneurs sur le site; le taux d'incidents à déclarer selon les paramètres de l'OSHA est de 0 pour la période.

En lien avec la COVID-19, NMG a mis en place des mesures préventives et des protocoles de travail stricts pour offrir un environnement sécuritaire à ses employés, ses sous-traitants et les collectivités où elle mène ses activités. L'entreprise suit en permanence les directives de santé publique et adapte ses procédures de travail en conséquence.

Emploi, diversité et inclusion

Pendant que la Société avance le Projet de la mine Matawinie et le Projet de l'usine de matériaux de batteries, le recrutement de personnel clé se poursuit, tant au niveau opérationnel qu'au siège social. NMG considère la diversité comme un moteur important de sa stratégie, de sa pensée créative et de son succès commercial. La Société fait la promotion des opportunités de recrutement local et autochtone afin de maximiser les retombées au sein de ces communautés et s'efforce d'assurer une bonne représentation de son milieu.

NMG reconnaît que l'attraction, l'embauche et la rétention de capital humain posent un défi important dans le marché du travail d'aujourd'hui. Ainsi, NMG s'efforce de se positionner comme un employeur de choix et une société qui voit loin au sein des communautés, de l'industrie et des cercles académiques.

Formation

Pour faciliter l'emploi et soutenir le tissu socioéconomique des communautés, NMG a lancé des initiatives pour la formation et l'embauche de travailleurs locaux en collaboration avec des partenaires industriels, institutionnels et commerciaux.

- » Diplôme d'études professionnelles en opération d'équipements de production : Cinq cohortes de ce programme de formation en milieu de travail permettant aux diplômés d'accéder à un poste d'opérateur aux usines de démonstration de la phase 1 de Matawinie ont été lancées à ce jour; le lancement d'une sixième est prévu au T2-2022.
- » L'Essentiel des mines et du bois : Ce programme d'intégration socioprofessionnelle s'adresse aux membres des communautés Atikamekw et vise à renforcer l'employabilité des travailleurs autochtones. Les inscriptions au programme ont repris après la pause imposée par la COVID-19; le lancement est maintenant prévu au T2-2022.

ENVIRONNEMENT

La Société prévoit développer ses projets d'extraction et de transformation du graphite naturel tout en limitant son empreinte environnementale, en préservant les écosystèmes, en maintenant son statut carboneutre et en maximisant la contribution de ses produits aux efforts mondiaux de décarbonisation.

Dédiée à des normes de développement durable strictes, NMG s’engage à adopter un modèle d’exploitation entièrement électrique— tant au niveau minier que dans ses installations de transformation avancée – en tirant parti de l’hydroélectricité renouvelable du Québec.

Exploitation minière responsable

NMG a intégré des initiatives environnementales innovantes afin de limiter l’impact potentiel de la Mine Matawinie sur son milieu naturel et humain. Le 15 avril 2019, la Société a officiellement déposé son étude d’impact environnemental et social (« ÉIES ») pour la Mine Matawinie auprès du gouvernement du Québec. Après une analyse réalisée par 25 agences et ministères provinciaux, le ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec a confié au Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (« BAPE ») le mandat de mener une consultation publique. Les audiences publiques tenues en janvier et février 2020 ont servi à la rédaction du rapport de la commission, qui a été déposé en juin 2020.

- » La commission a reconnu la justification économique, les innovations environnementales, les mesures d’intégration et les retombées sociales associées au projet minier et a identifié des pistes d’amélioration.
- » À la suite d’un examen environnemental rigoureux complémentaire à l’analyse du BAPE, le gouvernement du Québec a émis le 10 février 2021 un décret ministériel autorisant la Mine Matawinie de NGM pour une production de 100 000 tpa de concentré de graphite de haute pureté.

Pour protéger l’environnement et le bien-être de la communauté, NMG a élaboré un programme de surveillance et de suivi environnemental pour superviser les activités de construction, d’exploitation et de fermeture de la Mine Matawinie.

- » Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, NMG a maintenu son bilan exemplaire et n’a enregistré aucun incident environnemental majeur selon la définition de *Global Reporting Initiative*. Par l’entremise de ses protocoles de travail, d’un suivi continu et de son programme environnemental, la Société a effectué ses opérations de façon responsable et s’est efforcée de gérer avec diligence et d’atténuer les effets de tout incident mineur sur ses sites.

La gestion des résidus miniers constitue une responsabilité environnementale importante. NMG a proposé des critères de conception novateurs en privilégiant la désulfuration des résidus, le remblayage progressif de la fosse et la codisposition des stériles et des résidus. Des cellules de terrain ont été construites en 2020 pour démontrer, en conditions réelles, les performances de cette méthode environnementale novatrice et pour calibrer les paramètres reliés aux critères de conception pour la gestion des résidus miniers par le mode de codisposition. Ces critères visent notamment à prévenir l’oxydation des sulfures et la contamination de l’eau. Les cellules de terrain sont munies d’instruments visant à étudier leur comportement géochimique en conditions réelles, avec des enregistreurs de données pour l’oxygène, l’eau et la température. L’équipe environnementale de la Société surveille l’évolution de ces paramètres, ce qui permettra d’optimiser le plan de déposition des résidus miniers de la future mine commerciale.

CARBONEUTRALITÉ

Assumant la responsabilité de son empreinte GES, la Société a pris des mesures concrètes pour éviter, réduire et compenser entièrement ses émissions, confirmant ainsi son statut de carboneutralité et pavant la voie pour sa transition vers le Net Zéro d'ici 2030. Le 24 février 2022, NMG a dévoilé son plan d'action climatique détaillant les efforts face aux émissions intrinsèques de la Société portant sur la comptabilisation transparente, la réduction de son incidence sur le climat, sa transition vers le Net Zéro, la recherche et le développement de matériaux et d'activités sobres en carbone, et le leadership au sein de l'industrie. Les cibles de NMG s'appliquent notamment, sans s'y limiter, à l'ensemble des émissions de portée 1 et de portée 2 et à certaines émissions de portée 3 comme les voyages d'affaires, les émissions directes associées à la construction des installations, le déboisement lié directement aux opérations de la Société et le transport de biens entre les sites.

- » Pour 2021, la Société a comptabilisé des émissions de GES de 1 546 tonnes d'équivalent en CO₂ pour ses opérations aux usines de démonstration de la phase 1 et ses bureaux. NMG a acheté des crédits carbone vérifiés afin de compenser ce bilan.

SOCIÉTALE

NMG s'efforce de développer des activités commerciales qui sont soutenues par les communautés et qui contribuent au développement global et à l'avancement des régions où elle est implantée.

La Mine Matawinie est située dans la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, à environ 120 km au nord de Montréal (Québec). Fidèle à ses objectifs de développement environnemental et responsable, la Société a lancé de nombreuses initiatives depuis la découverte du gisement de graphite Matawinie en 2015 pour harmoniser le projet avec les réalités, les préoccupations et les valeurs de la communauté locale. Des séances d'information, des consultations dans le cadre de l'EIES, un bureau communautaire avec un directeur dédié aux relations avec la communauté, un comité de suivi, des plateformes de communication publique et un programme de responsabilité sociale permettent de s'assurer que les communautés locales sont consultées en amont et souvent, tout au long du processus de développement.

- » Une entente de collaboration et de partage des bénéfices avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints a été signée en 2020 pour établir un partenariat concret de développement social, économique et environnemental à travers des mécanismes financiers et participatifs.

Le respect des droits, de la culture, des aspirations et des intérêts des peuples autochtones guide l'élaboration des pratiques de développement durable de NMG. La Société a consulté et continue de dialoguer avec la Première Nation Atikamekw de la communauté de Manawan (à 85 km au nord de Saint-Michel-des-Saints) et avec le Conseil de bande à propos du développement de la Mine Matawinie.

- » NMG a signé une entente cadre (2018) et une entente de prédéveloppement (2019) avec la Première Nation Atikamekw pour établir une ligne directrice dans la négociation d'une entente sur les impacts et les avantages du Projet de la mine Matawinie.
- » NMG est engagée dans des discussions avec la Première Nation afin de faire avancer l'entente sur les impacts et les avantages, en vue de maximiser les opportunités.

L'approche d'engagement ouvert et proactif de NMG s'applique aussi dans le cadre de l'Usine de matériaux de batteries à Bécancour (Québec). Le site sélectionné par la Société est situé dans l'un des plus grands parcs industriels au Canada ayant accès à un port international en eaux profondes sur le fleuve Saint-Laurent. La Société a initié ses premières activités d'information publique au début de l'année 2022 et a l'intention de poursuivre dans cette voie au fil des progrès réalisés dans le développement du projet.

NMG s’engage à poursuivre sa tradition d’écouter et de répondre aux préoccupations et aux besoins des communautés, de créer des emplois bien rémunérés pour les communautés locales et de maximiser l’emploi local, d’être un chef de file en matière de gestion environnementale, et d’investir au niveau régional et provincial, par la génération de taxes et d’impôts et l’achat de biens et de services.

GOUVERNANCE

LEADERSHIP

L’équipe de direction et le conseil d’administration de la Société reconnaissent l’importance d’une bonne gouvernance d’entreprise et la nécessité d’adopter des pratiques exemplaires en matière de responsabilité sociale, économique et environnementale. Le code de conduite de la Société, la charte du conseil d’administration et les principales politiques sont disponibles sur le site Web de NMG.

Les administrateurs de la Société possèdent une vaste expertise en matière de développement et d’exploration minière; de santé, d’environnement et de sécurité; de droit et de propriété intellectuelle; de finances, de relations avec les investisseurs et de financement; d’administration des affaires et de gouvernance d’entreprise; de développement technologique et d’innovation; de développement durable, de diversité et d’inclusion; de fabrication et de construction; de relations avec les autochtones; ainsi que de ventes et de marketing.

NMG reconnaît qu’un environnement diversifié et inclusif, qui accorde de la valeur à la diversité de pensée, d’antécédents, de compétences et d’expertise facilite et élargit les échanges de perspectives et améliore la surveillance, la prise de décisions et la gouvernance dans le meilleur intérêt de la Société. Le comité des ressources humaines, des nominations et de la rémunération, responsable de recommander des candidats pour siéger au conseil d’administration, cherche à attirer des administrateurs de qualité. Dans son évaluation des candidats potentiels, la Société considère leur mérite en fonction du meilleur équilibre de leurs compétences, leurs aptitudes, leurs qualités personnelles, leurs qualifications académiques, et leur expérience professionnelle.

Pour refléter le développement et la croissance de la Société, le conseil d’administration a réorganisé ses comités en 2021 afin d’améliorer les pratiques de gouvernance. Les comités suivants soutiennent désormais les activités du conseil d’administration : le comité d’audit; le comité des ressources humaines, des nominations et de la rémunération; le comité de gouvernance, de conformité et des affaires juridiques; le comité de sécurité, santé et bien-être; le comité des projets et de développement; ainsi que le comité ESG, communauté, durabilité et diversité. Les chartes de chacun de ces comités sont disponibles pour consultation sur le site Web de NMG.

L’équipe de direction de NMG, avec ses compétences complémentaires, ses qualités de gestion et son enthousiasme commun face à la vision de la Société, en gère le développement.

- » En janvier 2022, Bernard Perron a été nommé au poste de chef de l’exploitation et supervisera l’ingénierie, l’approvisionnement, la construction, les opérations, ainsi que la gestion de l’environnement et de la santé–sécurité de NMG.
- » En mars 2022, NMG a mis sur pied une fonction complète de relations avec les investisseurs avec la nomination de Marc Jasmin, qui dirigera les efforts de NMG auprès des institutions et du marché canadien, et celle de Mark Mitchell, de Matrix Advisors, qui sera affecté au marché américain à partir des bureaux de la Société à New York.

RISQUES

La Société exerce ses activités dans un secteur qui comporte divers risques et incertitudes. Pour une analyse plus complète de ces risques, voir la rubrique « Facteurs de risque » dans notre plus récente notice annuelle et dans les suppléments de prospectus n°1 et n°2 déposés auprès de chacune des autorités provinciales en valeurs mobilières du Canada et sur SEDAR et sur EDGAR.

FINANCEMENTS

Durant le deuxième trimestre de 2021, NMG a conclu un placement public par voie de prise ferme de ses actions ordinaires pour un produit brut totalisant 72,9 M\$. Ce financement a été suivi par un placement privé complémentaire de 18,3 M\$ d'Investissement Québec, agissant à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec et souscrivant le plein montant du placement privé, conclu le 23 juillet 2021.

À compter du moment où le supplément de prospectus n°1 daté du 18 juin 2021 a été déposé, jusqu'au 31 mars 2022, NMG a dépensé les montants approximatifs suivants sur le Projet de la mine Matawinie et le Projet de l'usine de matériaux de batteries.

		En millions de dollars canadiens (« CAD »)		
	Utilisation du produit	Planifié dans le supplément de prospectus n°1 (note A)	Dépensé au 31 mars 2022	Variance
Projet de la mine Matawinie	Phase 1 – Usine de démonstration de graphite en paillettes	3,7	6,0	(2,3)
	Phase 2 – Mine Matawinie	22,2	19,2	3,0
Projet de l'usine de matériaux de batteries	Phase 1 – Usines de démonstration de matériaux de batteries	22,2	12,2	10,0
	Phase 2 – Usine de matériaux de batteries de Bécancour	11,1	10,1	1,0
Total		59,2	47,5	11,7

Note A : Les montants ci-dessus ont été divulgués dans le supplément de prospectus n°1 en dollars américains et ont été convertis en dollars canadiens selon un taux de change de 1,2341, qui correspond au taux de clôture du 18 juin 2021.

La Société fait un suivi serré de l'utilisation du produit par rapport aux prévisions et il n'y a présentement aucune indication que les variances observées auront un impact sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs d'affaires.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2022, la Société a enregistré une perte nette de 16 071 \$ (7 444 \$ en 2021) et une perte nette par action de 0,29 \$ (0,22 \$ en 2021).

Description	T1-2022 (note a) \$	T4-2021 (note b) \$	T3-2021 (note c) \$	T2-2021 (note d) \$
Produits des activités ordinaires	-	-	-	-
Perte nette	(16 071)	(10 623)	(8 945)	(12 878)
Perte par action	(0,29)	(0,25)	(0,19)	(0,34)

Description	T1-2021 \$	T4-2020 \$	T3-2020 \$	T2-2020 \$
Produits des activités ordinaires	-	-	-	-
Perte nette	(7 444)	(8 229)	(501)	(4 008)
Perte par action	(0,22)	(0,31)	(0,02)	(0,15)

- a) La perte nette au Q1-2022 a augmenté de 8,6 M\$ comparativement au T1-2021, principalement en raison d'une hausse des frais d'ingénierie en lien avec l'étude de faisabilité de l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour, des frais d'assurance plus élevés suivant l'inscription à la Bourse de New York, et d'une augmentation des charges de rémunération fondée sur des actions en raison du moment de l'octroi de nouvelles options à des employés, administrateurs, consultants et dirigeants.
- b) La perte nette au T4-2021 a augmenté de 2,4 M\$ comparativement au T4-2020, principalement en raison d'une hausse des frais d'ingénierie en lien avec le Projet de l'usine de matériaux de batteries, passés en charges en 2021.
- c) La perte nette au T3-2021 a augmenté de 8,4 M\$ comparativement au T3-2020, principalement en raison de la transaction de redevance de fonderie nette conclue avec le Groupe Pallinghurst au T3-2021, et de l'augmentation de l'intensité des activités.
- d) La perte nette au T2-2021 a augmenté de 8,9 M\$ comparativement au T2-2020, principalement en raison du moment de l'octroi de nouvelles options aux membres clés de la direction en 2021 et des frais d'assurance plus élevés suivant l'inscription au NYSE en mai 2021 (l'« Inscription au NYSE »).

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

DÉPENSES DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Description	Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 \$	Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021 \$	Variation \$
Salaires et avantages sociaux (a)	933	784	149
Rémunération fondée sur des actions (b)	262	-	262
Ingénierie (c)	60	1 170	(1 110)
Honoraires professionnels	43	32	11
Matériaux, matières consommables et approvisionnement (d)	310	63	247
Sous-traitance	300	393	(93)
Géologie et forage	15	42	(27)
Services publics	148	91	57
Dotation aux amortissements	60	53	7
Autres	41	44	(3)
Crédits d'impôt	(190)	(164)	(26)
Dépenses de prospection et d'évaluation	1 982	2 508	(526)

- a) L'augmentation de 149 \$ des salaires et avantages sociaux pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 est principalement attribuable au montant de 168 \$ en subventions reçues dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») durant le premier trimestre de 2021. La participation de NMG au programme s'est terminée à la fin du T2-2021.
- b) Il y a eu une augmentation de la rémunération fondée sur des actions de 262 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, principalement en raison du moment de l'octroi de nouvelles options à des employés, administrateurs, consultants et dirigeants le 28 mars 2022.
- c) La diminution de 1 110 \$ des dépenses d'ingénierie pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 reflète le début de la capitalisation des dépenses d'ingénierie détaillée en lien avec le développement du Projet de la mine Matawinie et du concentrateur après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du Projet de la mine Matawinie aient été établies le 31 mars 2021.
- d) L'augmentation de 247 \$ des matériaux, matières consommables et approvisionnement pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, est attribuable aux frais plus élevés pour l'entretien, la consommation de pièces d'équipement et d'autres matières consommables pour l'usine de démonstration de la mine Matawinie.

CHARGES LIÉES AU PROJET DE L'USINE DE MATÉRIAUX DE BATTERIES

Description	Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 \$	Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021 \$	Variation \$
Salaires et avantages sociaux (a)	535	127	408
Rémunération fondée sur des actions	9	-	9
Ingénierie (b)	3 367	66	3 301
Honoraires professionnels	349	90	259
Matériaux, matières consommables et approvisionnement	588	176	412
Sous-traitance	183	40	143
Dotation aux amortissements (c)	879	41	838
Autres	41	3	38
Subventions	(336)	(260)	(76)
Charges liées au projet de l'usine de matériaux de batteries	5 615	283	5 332

- a) L'augmentation des salaires et avantages sociaux de 408 \$ est attribuable à une hausse des effectifs afin de soutenir la croissance de la Société, combinée à la participation au programme de subventions de la SSUC au T1-2021. La participation de NMG au programme s'est terminée à la fin du T2-2021.
- b) L'augmentation de 3 301 \$ des dépenses d'ingénierie pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 est attribuable à l'avancement de l'étude de faisabilité pour l'Usine de matériaux de batteries.
- c) L'augmentation de 838 \$ de la dotation aux amortissements s'explique par la mise en service de l'équipement de laboratoire et de l'usine de démonstration de purification en janvier 2022 et le début de l'amortissement qui en découle.

FRAIS GÉNÉRAUX ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Description	Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 \$	Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021 \$	Variation \$
Salaires et avantages sociaux (a)	2 024	1 260	764
Rémunération fondée sur des actions (b)	2 995	485	2 510
Honoraires professionnels (c)	398	1 132	(734)
Honoraires de consultation	512	280	232
Déplacements, représentation et congrès	87	126	(39)
Frais de bureau et d'administration (d)	2 157	241	1 916
Bourses de valeurs, autorités et communications	111	283	(172)
Dotation aux amortissements	56	197	(141)
Autres frais financiers	10	8	2
Frais généraux et frais d'administration	8 350	4 012	4 338

- a) Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 764 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 en raison de la croissance des effectifs requis pour soutenir la croissance de la Société, combinée aux primes accordées aux dirigeants par le conseil d'administration en mars 2022 plutôt que durant l'été 2021.
- b) Les charges de rémunération fondée sur des actions ont augmenté de 2 510 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, principalement en raison du moment de l'octroi de nouvelles options à des employés, administrateurs, consultants et dirigeants le 28 mars 2022.
- c) Il y a eu diminution des honoraires professionnels, de 734 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, reflétant principalement la hausse des honoraires de consultation juridique au T1-2021 en amont de l'inscription au NYSE le 24 mai 2021.
- d) L'augmentation de 1 916 \$ des frais de bureau et d'administration pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 reflète principalement les frais d'assurance plus élevés suivant l'inscription au NYSE au T2-2021.

COÛTS FINANCIERS NETS

La diminution de 517 \$ des coûts financiers net est principalement attribuable à la diminution des intérêts cumulés sur l'obligation convertible depuis sa conversion en octobre 2021. Ceci est en partie contrebalancé par une perte de change non réalisée sur la trésorerie enregistrée en 2022.

LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT

Au 31 mars 2022, la différence entre les actifs courants et les passifs courants de la Société était de 40 928 \$, incluant une trésorerie de 43 487 \$.

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers dont elle s'acquitte au moyen de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La direction estime que sans l'obtention de financement supplémentaire, la Société ne dispose pas de liquidités suffisantes pour poursuivre ses dépenses prévues au cours des douze prochains mois. De telles circonstances indiquent la présence d'incertitudes significatives qui jettent un doute important sur la capacité de la Société de poursuivre son exploitation.

La Société gère son risque de liquidité en utilisant des budgets qui lui permettent de déterminer les montants requis pour financer ses programmes de prospection, d'évaluation et de mise en valeur. La liquidité et les résultats d'exploitation de la Société peuvent souffrir d'un accès restreint aux marchés financiers ou à d'autres formes de financement, par suite d'un repli généralisé des marchés boursiers ou de difficultés propres à la Société. Par le passé, les flux de trésorerie de la Société provenaient essentiellement de ses activités de financement.

Au 31 mars 2022, tous les passifs financiers courants de la Société, d'un montant de 12 589 \$ (15 730 \$ au 31 décembre 2021) avaient des échéances contractuelles de moins d'un an et étaient soumis aux conditions normales du marché. La Société réévalue régulièrement sa situation de trésorerie pour assurer la préservation et la sécurité du capital et le maintien de la liquidité.

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Reste de l'année	Année 2023	Au 31 mars 2022	
					Année 2024	2025 et par la suite
Comptes créditeurs et charges à payer	11 979	11 979	11 979	-	-	-
Obligations locatives	2 672	3 179	389	513	511	1 766
Emprunts	2 094	2 538	208	352	577	1 401

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, la Société a enregistré un taux de dépenses en trésorerie mensuel moyen d'environ 6 244 \$, compte tenu des entrées d'immobilisations corporelles, des acomptes versés aux fournisseurs et de toutes les charges d'exploitation. Ce taux de dépenses peut être ajusté pour préserver la liquidité. La Société prévoit qu'elle continuera d'avoir des flux de trésorerie négatifs découlant de ses activités d'exploitation dans les périodes futures, au moins jusqu'à ce que la production commerciale soit atteinte. Un financement supplémentaire significatif sera nécessaire pour amener la Mine Matawinie et l'Usine de matériaux de batteries de Bécancour à la production commerciale.

Entrées (sorties) de trésorerie liées aux	Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 \$	Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021 \$
Activités d'exploitation, avant la variation nette des éléments du fonds de roulement	(11 598)	(6 031)
Variation nette des éléments du fonds de roulement	(1 206)	(4 159)
Activités d'exploitation	(12 804)	(10 190)
Activités d'investissement	(5 928)	(1 189)
Activités de financement	45	40 932
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(181)	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(18 868)	29 553

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 12,8 M\$, alors qu'il y avait eu 10,2 M\$ de sorties de fonds à la même période en 2021. Les sorties de fonds ont été plus élevées en raison de l'augmentation de 2,95 M\$ des éléments du fonds de roulement, combinée à une perte nette plus importante tel que décrit à la section ci-dessus. De plus amples détails concernant la variation nette des éléments du fonds de roulement sont fournis à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, la trésorerie utilisée dans le cadre des activités d'investissement a totalisé 5 928 \$ alors que pour la même période en 2021, les activités d'investissement avaient nécessité des sorties de trésorerie de 1,2 M\$. L'écart majeur s'explique par une combinaison des subventions plus élevées reçus au premier trimestre de 2021 en lien avec l'usine de démonstration de purification, et le calendrier des paiements aux fournisseurs.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, la Société a enregistré des encaissements nets liés aux activités de financement de 45 \$ tandis qu'à la même période en 2021, les encaissements nets liés aux activités de financement s'élevaient à 40,9 M\$. L'écart majeur s'explique par le placement privé et le financement public par voie de prise ferme de 23 M\$ ainsi que par la somme de 17,6 M\$ obtenue à la suite de l'exercice de bons de souscription au premier trimestre de 2021.

Le 21 janvier 2022, la Société a déposé un supplément de prospectus établissant un nouveau placement au cours du marché (le « placement ACM »). Le placement ACM permet à la Société d'offrir et d'émettre jusqu'à 75 M\$ US (ou l'équivalent en dollars canadiens) d'actions ordinaires de la Société de temps à autre, à la discrétion de la Société. Au 31 mars 2022, la Société a émis 19 901 actions ordinaire à un prix moyen de 9,62\$ pour un produit brut total de 192\$, un produit net total de 187\$ et des commissions de 5\$.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants, les administrateurs et les actionnaires importants.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2022, les charges de rémunération fondée sur des actions ont totalisé 1 762 \$ pour les dirigeants (462 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021) et 1 247 \$ pour les administrateurs (montant nul pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2021).

TRANSACTIONS NON COMPTABILISÉES

Il n'y a aucune transaction non comptabilisée.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Se reporter aux notes 3 et 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022 et aux notes 3, 4 et 5 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022.

STRUCTURE DU CAPITAL

	Au 12 mai 2022
Actions ordinaires	55 634 625
Options	4 254 304
Total des actions ordinaires entièrement diluées	59 888 929

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 MARS 2022

Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2022.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET INFORMATION CONTINUE

La Société est tenue de se conformer au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'attestation des documents intermédiaires exige

que nous présentions dans le rapport de gestion tout changement apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Nous confirmons que de tels changements n'ont pas été apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2022. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont signé l'Annexe 52109A1 d'attestation des documents annuels, qui se trouve sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles par le biais du dépôt régulier de communiqués de presse, d'états financiers et de notre plus récente notice annuelle sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov). Ces documents et d'autres informations sur NMG peuvent également être consultés sur notre site Web à l'adresse www.nmg.com.

Le 12 mai 2022

(signé) Eric Desaulniers

Eric Desaulniers, M. Sc., géo.
Président et chef de la direction

(signé) Charles-Olivier Tarte

Charles-Olivier Tarte, CPA CMA
Chef de la direction financière